Daniel Lançon

Le harem en Égypte au XIXe siècle : un lieu interdit ?

Histoire et corpus retenu

Le XIXe siècle marque l'apogée de la traite en terre d'islam, une traite qui est à l'origine même du système du harem. Sans doute deux millions de personnes ont-elles été concernées en Égypte par ce commerce dont plus de la moitié provenait de la vallée du Haut Nil (actuels Soudan et Éthiopie-Somalie). Pour la seule année 1867, trente mille esclaves furent exportés du Soudan vers l'Égypte (via le Nil ou la mer Rouge), en majeure partie des jeunes filles et des jeunes femmes. Mais, dans le même temps, plusieurs centaines de femmes arrivaient du Caucase via Istambul, dont la destination n'était pas de devenir esclaves dans le harem mais néanmoins de faire partie d'emblée du *système* comme concubines des maîtres.

C'est toute la complexité d'une situation à facettes multiethniques que je voudrais expliciter : qu'en est-il du « personnel » d'un harem ? De son caractère paradoxalement « familial » ? Quelles rencontres avec des Occidentales de passage comme avec des résidantes ?

Le XIXe siècle, c'est aussi le siècle de la longue lutte – difficile, constamment contrariée, entre 1840 à 1900 – menant à l'abolition de l'esclavage dans l'Empire ottoman, donc à la disparition des harems dont on aura compris qu'une partie du personnel est précisément esclave au sens le plus violent du terme, d'où la nécessaire historicisation de la question. C'est pourquoi je voudrais insister sur l'évolution des représentations. Je ne me pencherai pas sur les fictions romanesques ou théâtrales qui ont utilisé les ressorts de l'intrigue sentimentale, de « l'enlèvement au sérail » par exemple. Mon corpus d'étude est essentiellement celui des récits de voyage. Le sujet de l'esclavage surgit dans ces récits sous la forme de paragraphes, voire de chapitres, plus ou moins développés, avec trois passages obligés : la visite au marché aux esclaves, jusqu'en 1840-45 (à Alexandrie et au Caire), celle des harems nobiliaires, et l'évocation de la traite (les caravanes d'esclaves noirs dans le désert égyptien, ou le bateau négrier sur le Nil), sans que, bien souvent, le lien ne soit établi avec les réalités du harem.

Je m'appuie essentiellement sur les pages des voyageuses et résidantes, francophones ou dont les récits ont circulé en traduction, tant il est vrai que la question des harems inscrit la différenciation des genres au sein des écritures. L'instance d'énonciation est en effet décisive puisque seules les voyageuses peuvent pénétrer dans l'enceinte des demeures abritant les femmes, dans ces espaces qui, par ailleurs, sont souvent décrits comme relevant d'une intériorité dévolue aux tâches familiales et domestiques. Il faut préciser d'emblée qu'il n'y a pas d'homogénéité des attitudes orientalistes des voyageuses, comme nous allons le voir, sauf peut-être sur les non-dits sexuels[1]. J'utilise néanmoins également les écritures masculines (en première partie) afin de comprendre ce qui s'y dit (et ne s'y dit pas), sachant que l'Orient était le domaine par excellence de la femme-objet, d'où le fait que le harem

[1] Voir *Women's Orient : English Women and the Middle East, 1718-1918. Sexuality, Religion and Work* (1992, 1995) de Billie Melman.

pouvait être perçu comme le lieu même de l'interdit fascinant.

I. *L'imagination projective, ou les hommes interdits de voir*

L'arrivée dans le pays par le bateau, à Alexandrie, procure d'emblée la vision des palais du pacha, assemblant le « divan » d'une part, pour les affaires publiques, du côté du port, et un autre bâtiment qu'évoque ainsi le duc de Raguse en 1837 :

> Le harem est dans l'intérieur de la presqu'île : c'est un grand bâtiment, *entouré de murs élevés, et qu'on prendrait pour un couvent*. Nul homme n'est admis à y pénétrer[2].

Le voyageur désigne ici le lieu physique de résidence d'une suite de femmes, en usant de la comparaison avec la clôture du couvent européen. Vision austère au conditionnel comme pour dire la falsification d'un modèle occidental, son dévoiement douteux. Notons dès maintenant que le terme « harem » sert également à désigner le groupe de personnes vivant dans ce lieu.

Le harem est en effet essentiellement le cadre des unions polygames permettant d'assurer la reproduction des dynasties au pouvoir que celui-ci soit exercé au sommet de l'État ou dans ses rouages inférieurs. C'est pour cela que des espaces ont été créés : étymologiquement le *harîm* est le lieu du licite (racine trilitère HRM, servant à l'opposé : le *harâm*, le lieu de l'illicite, de l'interdit).

La polarité de l'interdit est inversée dans le regard occidental car il n'est pas licite d'entrer dans l'espace réservé pour un étranger (nous allons voir ce qu'il en est des étrangères).

Dès à présent, les mêmes représentations reviennent. Ainsi chez la Genevoise Valérie de Gasparin qualifiant le lieu qu'elle visite de « cage dorée » :

> Les fenêtres ouvrent sur les cours, il n'y a pas d'autres perspectives que des murs ; le jardin lui-même, seul endroit où les femmes des harems de distinction puissent *respirer l'air*, est entouré de *hautes murailles*[3].

---

[2] « Le divan, ou palais de réception, dans lequel Méhemet-Ali se tient pendant la journée, reçoit, et s'occupe de ses affaires avec ses agents, et placé sur le bord de la mer, du côté du port. Il est distant du harem de plusieurs centaines de pas, et le pacha monte à cheval pour se rendre de l'un à l'autre », Auguste Viesse de Marmont, *Voyage du Maréchal Duc de Raguse en (...) Palestine et en Égypte.* 1834 et 1835, tome 3, Paris, Ladvogat, Libraire, 1837, 163, je souligne.

[3] Valérie de Gasparin, *Journal d'un voyage au Levant*, II, *L'Égypte et la Nubie*, Paris, Marc Ducloux et compagnie, 1850 ; *Le Voyage en Égypte, anthologie des voyageurs européens de Bonaparte à l'occupation anglaise*, Sarga Moussa (éd.), Laffont, « Bouquins », 2004, 735, je souligne. « La maîtresse de la maison était enfouie dans son divan, l'air profondément ennuyé ; de temps à autre une esclave entrait, posait ses babouches au bord du tapis, allait se prosterner aux pieds de notre hôtesse, sans qu'elle s'en aperçut, puis se rangeait à côté de ses compagnes. » Pour autant, observer, décrire, juger, se fait avec les ressources de sa propre culture. Peut-être rédigé le soir même de sa visite, la conclusion du témoignage de Mme Poitou ne laisse aucun doute sur l'engagement antiesclavagiste de la voyageuse, posé au regard de sa propre condition : « La nouveauté du spectacle que nous avions eu sous les yeux pendant toute cette longue visite, nous avait à peine laissé le temps de ressentir l'impression pénible que cause ordinairement aux femmes de l'Occident la vue de ces tristes retraites, où leurs semblables, rabaissées à l'état de choses sont loin de la place qu'occupent les femmes dans nos sociétés chrétiennes », *Un hiver en Égypte*, Tours, Mame, 1859, 350. Que la femme blanche (Circassienne, Géorgienne), parfois même chrétienne dans la première moitié du siècle, « soit livrée à l'usage des hommes sans que les Occidentales s'en choquent, elles qui appartiennent à la même religion et à des sociétés strictes sur la question des mœurs, ne manque pas d'interroger », Françoise Lapeyre, *Quand les voyageuses découvraient l'esclavage*, Payot, 2009, 55. Silence ou presque sur la condition des corps violentés, d'où les rares lignes concernant les eunuques.

L'ajout de l'image de l'asphyxie dit beaucoup plus que dans le propos masculin l'inquiétante réclusion. Ce harem de Muhammâd 'Alî, vu de l'extérieur des « murs élevés » est l'objet de la première photographie prise en Égypte, et parmi les premières dans l'histoire même de la photographie[4].

Elle a été prise par Frédéric Goupil-Fesquet en octobre 1839 alors qu'il accompagne son maître le peintre Horace Vernet[5]. La seule présence humaine est celle des gardiens de la porte comme vous le découvrez, le cadre est vide des résidentes, bien entendu. *Ceci est un harem* et vous ne verrez rien pourrait-on dire. Évoquant son arrivée en vue des côtes d'Égypte en 1849, Gustave Flaubert écrit à son ami Louis Bouilhet :

> Le ciel, la mer, tout était bleu. Le sérail du vieux Pacha se détachait en blanc à l'horizon. Voilà ce que j'ai vu, le Palais de Ras el-Tin donc, et rien[6].

Nous remarquons l'emploi du terme « sérail » et non « harem. » Il semble avoir été plus ancien, et provient du mot turc *saray* qui signifie « palais » et par métonymie, la partie du palais où se trouvent les femmes. Le mot est passé par l'italien *serraglio* lié au mot *serratura*, désignant la serrure. Terme au total lourd de significations relevant de l'enfermement, là encore.

Il n'y a donc rien à voir, ce qui contrarie l'écriture. Joseph Michaud déclare ainsi en 1835, dans sa *Correspondance d'Orient*, alors qu'il est rentré du Caire :

> Je voudrais dire ici quelque chose de la chronique scandaleuse des harems ; mais je n'ai *entendu parler* d'aucune aventure romanesque qui mérite de passer les mers[7].

Le tropisme littéraire ne rencontre donc aucun contenu narratif. On sait que Gérard de Nerval, pour le récit de son *Voyage en Orient*, emprunte des informations à divers récits, notamment à ceux de la résidante Sophia Poole pour un chapitre de son futur livre, chapitre intitulé « Le harem du Caire », qui paraît dans la *Revue des deux mondes* en 1846[8].

Un peu plus tard dans le siècle, alors que le « romanesque » dont semble friand le lecteur des générations précédentes semble passer au second plan, un autre voyageur, Paul Lenoir, déclare :

> Les femmes seules ont le privilège de pouvoir entrer dans ces harems, dont *l'imagination de quelques écrivains* s'est plu à donner les descriptions les plus invraisemblables et les plus fausses[9].

Celui qui accompagne en voyage le peintre Gérôme, en 1868 auteur quant à lui de tant de tableaux orientalistes n'a sans doute pas souci de se poser en écrivain, ni même de souhaiter donner une image de littérateur. Même s'il ne faut pas sous-estimer la posture

---

[4] Source : *En Égypte au temps de Flaubert, 1839-1860 : les premiers photographes*, Marie-Thérèse et André Jammes (éd.), 1980.

[5] Plusieurs daguerréotypes de Vernet et de Goupil Fesquet sont reproduits à la main par les graveurs de Lerebours et insérés dans un album intitulé *Excursions Daguerriennes* (1841-1844).

[6] À Louis Bouilhet, *Correspondance*, *I (janvier 1830 à juin 1851)*, édition établie, présentée et annotée par Jean Bruneau, Paris, Gallimard, 1973, (Coll : « Pléiade »), 539-540.

[7] Joseph Michaud, *Correspondance d'Orient, 1830-1831*, vol. VII, Paris, Ducollet, 1835, 90-91. Dans « The Other Face of Harem Bondage : Abuse and Redress », Ehud Toledano prend l'exemple égyptien de la Circassienne Semsigül, née dans le Caucase vers 1840 et qui avait porté plainte pour mauvais traitement et grossesse abusive auprès de la justice islamique en juillet 1854, *Slavery and Abolition in the Ottoman Middle East*, Seattle, London, University of Washington Press, 1998, 54-80.

[8] Gérard de Nerval : « Les esclaves du Caire », *Revue des Deux Mondes*, tome XIV, 1er mai 1846, 404-435 et tome XV tome XV, 1er juillet, 5-38 ; « Le harem du Caire », 1er septembre 1846, 905-936.

[9] Paul Lenoir, *Le Fayoum, le Sinaï et Pétra*, Paris, Plon, 1872, 174, je souligne. Gérôme qui a peint *Le Marché aux esclaves* en 1866.

rhétorique qui consiste à affirmer qu'on ne commet pas les erreurs auxquelles les autres cèdent, force est de constater ce qu'a de pertinent cette observation[10].

Les hommes qui en sont réduits à écrire de seconde main, s'intéressent au harem en tant que structure à gérer :

> Le grand harem du pacha est au Caire ; *on assure qu'*il renferme trois cents femmes, et que jamais pareil établissement ne fut mieux réglé. Tout y est maintenu dans l'ordre le plus parfait, et jamais aucun événement extraordinaire, jamais aucun scandale ne sont venus alimenter la malignité publique. Le premier talent de Méhémet-Ali est celui d'organiser, et de se faire obéir, et là aussi il l'a développé[11].

Tel est le seul commentaire qui semble donc possible, ici sous la plume du duc de Raguse, homme d'ordre : c'est un système et il fonctionne bien. De ces « trois cents femmes », nombre invérifiable et abstrait, le lecteur ne saura rien. L'évocation "technique" se fait explicative, plus tard, chez Paul Lenoir déjà cité, nous sommes en 1872 :

> Le harem est le baromètre de la fortune d'un grand personnage, et ses revenus s'apprécient d'après le nombre de femmes qu'il compte dans son gynécée comme des chevaux dans ses écuries. Le nombre des eunuques qui sont à la porte en donne au juste l'évaluation[12].

Appréciation donc sur le rang tenu, le pouvoir financier en lien avec des possessions (humaines et animales), le tout donné sans commentaire comme si l'énonciateur occidental consentait au relativisme culturel contenu dans ses propres paroles. Dans le même ordre d'idées, une des rares évocations de révolte de harem se conclut par une remarque donnée par Joseph Michaud dans sa *Correspondance d'Orient* en 1835, celui-là même qui aurait aimé raconter des aventures sensationnelles (citation 3). Il y résume brièvement ce qu'il qualifie d'« insurrection », qui « avait éclaté parmi les femmes d'un grand personnage » et conclut sur la justice rendu par la pacha lui-même qui aurait incité le coupable à tenir sa maison selon les préceptes coraniques de sagesse et d'équité :

> Méhémet-Ali, d'ailleurs, aurait pu se donner pour exemple, car on vante la modération et la prudence qu'il met dans le gouvernement de ses odalisques ; quoiqu'il ait, *dit-on*, plus de cinq cents femmes, il est aussi tranquille que s'il n'en avait qu'une, ce qui tient plus encore à son habilité qu'à sa bonne étoile ; aussi lui a-t-on souvent entendu dire que deux choses dans sa vie lui avaient paru difficiles, établir la discipline dans son armée et maintenir la paix dans son harem[13].

Le voyageur reste dans l'évocation de l'organisationnel – « odalisque » vient du turc « oda » qui signifie chambre – non sans qu'un lien implicite soit établi entre sphère domestique et domaine militaro-politique. Quant à la légitimité du système, elle n'est absolument pas mise en discussion. Ajoutons que cette vision externe, européenne, n'est pas sans converger quelque peu avec la conception islamique du harem, celle d'une clôture bénéfique.

Maintenant un imaginaire anti-moderniste, issu de la lecture des contes orientaux

---

[10] Le voyageur Gabriel Charmes, comme bien d'autres, en est réduit au réemploi – qu'il veut distancié – de stéréotypes, en arrivant à son tour à Alexandrie en 1879 : Ce sont les premiers harems que l'on rencontre en Égypte ; et, si disposé que l'on soit à ne pas se laisser aller aux émotions vulgaires, il est difficile de ne pas éprouver une sensation particulière face à ces asiles mystérieux, étranges, pleins de surprises et d'illusions pour les imaginations européennes », *Cinq Mois au Caire et dans la Basse Égypte*, Paris, Charpentier, 1880, 30.

[11] Louis Viesse de Marmont, *Voyage du Maréchal Duc de Raguse en (...) Palestine et en Égypte.* 1834 et 1835, tome 3, Ladvogat, Libraire, 1837, 245-246.

[12] Paul Lenoir, *Le Fayoum, le Sinaï et Pétra*, Plon, 1872, 174.

[13] Joseph Michaud, *Correspondance d'Orient, 1830-1831*, vol. VII, Ducollet, 1835, 90-91. Début de la citation : « L'émeute féminine avait eu le dessus, et le maître du logis avait été battu et mis à la porte de sa maison […] Méhémet-Ali, auquel l'époux malheureux a porté ses plaintes, lui a reproché d'avoir lui-même préparé sa honte, et s'est contenté de lui lire le Coran, où il est écrit que la mari de plusieurs femmes doit être, en toute occasion, sage et prudent. »

entraînant le lecteur dans les intrigues de harems, les récits de voyage se font également le conservatoire de *topoï* orientalistes dont un lectorat, semble-t-il assez large, est friand, y compris celui de femmes lisant les écrits de femmes. Le duc de Raguse, parlant cette fois-ci du palais de Choubra au Caire en 1837, se livre ainsi à une évocation totalement fantasmée :

> C'est là que le pacha vient quelquefois, au milieu de son harem, se délasser des fatigues des affaires, et respirer pendant de belles soirées. Il a beaucoup de femmes, et sa compagnie est nombreuse : *on dit que* plusieurs d'entre elles sont instruites à manier les rames, et qu'elles promènent sur le bassin leur maître, mollement étendu dans un bateau élégamment orné, tandis que d'autres font retentir l'air de musique et de chants. Ne croit-on pas entendre un récit des *Mille et une Nuits* ! »[14].

On retrouve l'aveu du témoignage rapporté, le « on dit que », qui affaiblit la véracité du propos référentiel et la référence livresque – en chute exclamative – qui relance la lecture, l'oriente vers le secret partagé.

II. *Rencontres avec les « dames » : paroles dites, paroles interdites, et présence d'un ailleurs « familial »*

À partir des années cinquante, la visite au harem s'inscrit dans le « Grand Tour » oriental des européennes. Mme Poitou écrit ainsi en 1860, après une évocation des salles qu'elle traverse depuis le « seuil du palais » jusqu'à ce qu'elle nomme « les grands salons d'apparat » et enfin la « salle du trône », dans un harem nobiliaire au Caire :

> Cette salle formait un carré long, dont un des grands côtés était occupé par d'immenses portes vitrées donnant sur les jardins […] des chaises et des fauteuils étaient *disposés pour les visiteurs européens*[15]. (EN L'OCCURRENCE DES VISITEUSES).

Le harem devient donc un lieu de visites « organisées », en quelque sorte « touristiques. » D'être connu *de visu*, et le contact établi avec les femmes de ces harems, il devient possible d'écrire le récit de rencontres, au moins de s'interroger sur les altérités culturelles, si fortes.

II. 1. Diversité du personnel du harem :

Nous apprenons que ces visiteuses rencontrent rarement le maître des lieux (pacha, dignitaire du gouvernement, membre de la famille royale ou tout autre notable) mais presque exclusivement des « dames » dites « turques », *a priori* « libres » mais de fait recluses dans le harem, – et bien souvent d'origine servile, affranchies par concubinage ou mariage. C'est ce que nous apprennent les témoignages autobiographiques tardifs (datant de 1900 à 1930).

Ces « dames turques » (voir la lithographie en couleur, et la photographie de la couverture du livre *Au cœur du harem*), sont en réalité des Circassiennes ou des Géorgiennes, des Européennes blanches donc, issues de la traite entre le Caucase russe (territoires à populations chrétiennes mais aussi aussi musulmanes alors qu'il est interdit par le Coran de réduire en esclavage une musulmane) et l'empire ottoman musulman[16]. Toutes

---

[14] Louis Viesse de Marmont, *Voyage du Maréchal Duc de Raguse en (...) Palestine et en Égypte.* 1834 et 1835. Tome 3, Ladvogat, Libraire, 1837, 245-246, je souligne.

[15] *Un hiver en Égypte*, Tours, Mame, 1859, 337, je souligne.

[16] Parmi les esclaves blanches des harems, il en est une catégorie particulière qui semble avoir à peu près

issues de la traite, les caucasiennes arrivaient d'Istanbul à Alexandrie par bateau et intégraient souvent le *harem* du pacha devenu Vice-roi – *celui de la fameuse photographie où l'on ne voit RIEN ni presque personne, et dont vous avez la reproduction sur l'exemplier* – ou celui de ses dignitaires mais aussi les maisons de *dealers* pour des présentations privées à des notables[17]. De ce trafic, quelques témoignages seulement existent au début du XIXe siècle.

S'ajoutent à ces personnes de grand prix achetées pour devenir des concubines – *aperçu de l'évolution de ce commerce dans l'un des documents* – une majorité d'esclaves d'origine africaine (Abyssiniennes, Nubiennes, Soudanaises), pour l'exercice des plaisirs des maîtres mais aussi, et parfois surtout, pour l'ensemble des tâches domestiques, sous les ordres des « dames ». Deuxième choix de luxe, les Abyssiniennes à la peau brune mais claire, la plupart du temps des ethnies Galla ou Sidama, avaient la même destinée, de concubines, sauf que leur nombre en était bien plus élevé[18]. Les femmes noires africaines étaient parfois concubines, dans les harems très secondaires des notables locaux, mais plus généralement domestiques des mêmes maisons. De toutes celles-ci les voyageuses parlent peu, si ce n'est pour s'inquiéter un peu abstraitement de leur sort.

Ce sont des harems royaux ou nobiliaires qu'elles visitent, actualisant idéalement l'institution. Suzanne Voilquin raconte rétrospectivement, dans *Souvenirs d'une fille du peuple*, la visite qu'elle effectua en 1836, de cette « assez belle cage », elle précise d'emblée qu'

> [une des] dames turques [l'invita] à visiter avec elle les appartements du sérail, se faisant suivre par une espèce d'interprète féminine, dont le baragouin nous aidait cependant à *échanger nos pensées*[19].

---

disparu dès avant 1850 : c'est celle des Grecques capturées dans la course des « Barbaresques » en Méditerranée. Une voyageuse européenne qui publie sous le nom d'Ida Saint-Elme, en 1830 rapporte cette histoire qui se serait déroulée au Caire au moment de son séjour où l'on découvre la complicité des autorités consulaires occidentales. Elle parle de deux jeunes femmes grecques qui réussissent à « s'échapper du harem de leur barbare maîtresse » : « Elles arrivent, non sans peine, au Consulat anglais, au Caire. On les accueille, on les rassure, et elles durent se croire en sûreté. M. l'agent consulaire, car le consul était alors à Alexandrie, accourût en hâte ; mais au lieu de s'interposer et de faire valoir le droit d'asile, ce fut pour s'excuser près de la propriétaire des esclaves fugitives qui furent vendues à leur barbare maîtresse avec promesse toutefois qu'il [leur] serait pardonné ; ce qui n'était qu'ajouter la dérision à la lâcheté », Ida Saint Elme, *La Contemporaine en Égypte*, tome III, éd. de Stuttgart, 1831, 292-293.

[17] De 1820 à 1829, avec l'occupation de la Géorgie et de la Circassie par les Russes, le passage des esclaves fut bloqué ce qui provoqua l'envolée des prix à Istanbul et au Caire. En 1841-42, les Russes, en échange de la promesse des Turcs de ne plus attaquer leurs forts de la rive Est de la mer Noire, acceptèrent de ne plus se mêler de la traite des esclaves blanches. Leur nombre n'était pas très élevé. L'achat se faisait dans les ports de la mer Noire et dans les quartiers circassiens des villes d'Anatolie. Parfois, elles étaient razziées ou faites prisonnières lors de conflits tribaux. Mais en large majorité, elles étaient achetées enfants chez leurs parents qui cherchaient à « améliorer » leur situation. Les jeunes enfants circassiennes ou géorgiennes étaient élevées par les maîtres turcs ou égyptiens (arabes) qui les destinaient à devenir servantes/domestiques mais aussi, souvent, mariées à leurs propres enfants à la maison, ce qui donnait aux jeunes femmes des situations parfois socialement fort élevées. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, ces esclaves féminines continuèrent d'être achetées enfants dans leurs pays mais en secret (eu égard à leur rareté et aux pressions européennes sur l'Empire ottoman). Ces esclaves apprenaient à lire et à écrire, à tenir une maison, à recevoir, afin d'être à même d'être mariées à des officiers, à des fonctionnaires gradés de l'Empire, à de riches commerçants. Elles recevaient également une éducation religieuse musulmane. Beys, pachas, émirs en étaient les destinataires. Leur prix pouvait atteindre mille livres d'or.

[18] Nombreuses étaient les familles de la classe moyenne égyptienne dans la première moitié du XIXe siècle qui avaient des ancêtres féminins Galla d'Abyssinie. Le patronyme Habashi (=Abyssien) est bien connu à Alexandrie, au Caire autant qu'à Beyrouth.

[19] *Souvenirs d'une fille du peuple ; ou La saint-simonienne en Égypte, 1834 à 1836*, Paris, E. Sauzet, 1866, 427, je souligne.

La seule présence vocale est donc celle des « dames turques », non esclaves mais recluses, mais possédant elles-mêmes des esclaves abyssiniennes et soudanaises, partageant la condition de ces dernières, soumises qu'elles sont toutes aux maîtres polygames et surveillées par des eunuques noirs.

Des possibles discussions concernant la condition féminine nous n'avons que très peu d'exemples. Lorsqu'elle visite le harem de « la petite princesse, fille cadette du vice-roi » au Caire en mars 1848, Valérie de Gasparin aurait eu cette conversation qu'elle transcrit ainsi :

> – En Europe, nos maris nous aiment ; même quand nous n'avons pas d'enfants !
>
> – Vous, reprend avec feu la *grande femme* ; vous faites l'amour avant de vous marier ! vous vous mariez par amour ! vous savez ce que c'est que l'amour !... Ici, un homme prend une femme sans savoir si elle lui plaît. Il en prend deux, trois, quatre… eh ! il en prend vingt, il en prend trente…. Les voilà. Et, d'un geste énergique, elle désigne la foule des esclaves.
>
> – Vous êtes heureuses, vous !
>
> – Dites-lui, je vous prie, que le moment viendra bientôt pour elles, où chacune aura son mari.
>
> Mme M…. *refuse absolument d'exprimer mon vœu*[20].

Cette parole séditieuse d'une étrangère, dont le jugement est fondé en raison occidentale – celle d'une militance déjà féministe, en tout cas basé sur l'idéal du couple monogame –, ne semble pas pouvoir être relayée par une européenne résidante, sans doute encore moins par une orientale des minorités. L'amour est présenté comme « une langue inconnue » ainsi que l'écrit encore Valérie de Gasparin, exerçant son regard de chrétienne sur ses « pauvres sœurs d'Orient'' enfermées dans leur « solitude » et leur « réclusion », « déshéritées de tout ce qui fait notre bonheur, notre dignité, notre individualité[21].

La voyageuse européenne se donne le droit de critiquer les conditions de vie des femmes orientales auxquelles elles prêtent les mêmes sentiments qu'elles. Il y aurait un universalisme, *sui generis*, de l'être féminin dans le monde. Elle éprouve le besoin de créer cette présence vocale parce que cela sert son argumentaire anti-esclavagiste, persuadée qu'elle est de la vérité transcendantale de l'individu. Néanmoins le paradoxe de la trace des voix d'esclaves dans les textes c'est qu'elle ne désigne à proprement parler personne même si les « effets de voix » visent à contrecarrer l'oubli, et cela sans doute parce que la voix est toujours ce qui manque[22], y relève de la création d'un *effet* pathétique. L'être demeure sans visage, la communauté féminine restant anonyme, littéralement sans nom propre.

L'échange échoue bien souvent et fait alors place à des conversations parallèles, ainsi sous la plume de Mme Poitou[23] :

> Comme les princesses et les femmes de leur suite n'entendaient pas le français, nous pouvions faire nos réflexions en toute liberté. De leur côté, les dames du harem parlaient le turc, que nos compagnes ne comprenaient pas ; si bien que chacun conversait à l'aise dans sa langue[24].

---

[20] « Une fantasia au harem », *Journal d'un voyage au Levant*, tome II, *L'Égypte et la Nubie*, Paris, Marc Ducloux et compagnie, 1850, p. 359, je souligne.

[21] Valérie Boissier, comtesse de Gasparin, *Journal d'un voyage au Levant*, Paris, Marc Ducloux et Cie, 1850, tome II (réédité en 1866), 28-29 ; cité dans *Le Voyage en Égypte, anthologie des voyageurs européens de Bonaparte à l'occupation anglaise*, Sarga Moussa (éd.), Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2004, p. 737.

[22] Voir les réactions très critiques dans Inderpal Grewal, *Home and Harem. Nation, Gender, Empire and the Cultures of Travel*, London, Leicester University Press, 1996 ; Mary Louise Pratt, *Imperial Eyes, Travel Writing and Transculturation*, London, Routledge, 1992 ou encore Nupur Chaudhuri et Margaret Strobel, *Western Women and Imperialism. Complicity and Resistance*, Bloomington, Indiana University Press, 1992.

[23] *Un hiver en Égypte*, Tours, Mame, 1859, 337. « Mlle de Rosetti et sa tante, qui parlaient arabe, nous servirent d'interprète », 341. La femme d'Eugène Poitou visite du palais de la belle-sœur de la princesse Zohra, fille cadette de Méhemet Ali, « situé sur l'Ezbékieh, près de la route de Boulac » grâce à Mme Rossetti, une Italienne dont la famille est établie en Égypte depuis le XVIIIe siècle, », *Un hiver en Égypte*, *op. cit*., 334.

[24] *Un hiver en Égypte*, *op. cit*., 345.

Quant aux langues entendues, elles sont absentes des textes dont nous disposons, qu'il s'agisse du turc de l'élite ottomane, de l'arabe dialectal égyptien, de la langue circassienne (aujourd'hui tcherkesse) ; quant à l'amrahique des Abyssiniennes, au nubien des femmes du Darfour, au swahili d'autres Africaines, elles ne s'échangeaient que dans les lieux non visités du harem. Et toutes les voyageuses insistent sur le silence que doivent garder les esclaves africaines qui servent le café et les sorbets devant les dames nobles. Silence également sur l'éventuelle homosensualité des femmes. Seules quelques allusions fantasmées dans les récits des hommes mais rien du côté des écrits féminins, prudes.

Afin de compléter ce tour d'horizon du « personnel » du harem, ajoutons la présence muette des eunuques, clé du système de surveillance des femmes. Peu de mentions sont consacrées à ces êtres non-genrés, définis par leurs devoirs de gardiens des espaces réservés – le harem par définition – promis à une mort sans descendance[25]. Rien ou presque n'est dit en outre sur les lieux de castration, et les auteurs des mutilations pratiquées sur des enfants de moins de dix ans. Gustave Flaubert et Maxime Du Camp passent à deux pas des villages en question en 1850, lieux connus de tous[26]. Le résidant Hector Horeau, dans son *Panorama d'Égypte et de Nubie* de 1846, est l'un des seuls à écrire sur cet amont du harem qu'est la traite des eunuques :

> Ce qu'il y a de plus repoussant dans ce commerce hideux, c'est l'affreuse mutilation que l'on fait subir aux jeunes garçons destinés à garder les sérails des jaloux musulmans : cet acte de barbarie se commet, en général, à Syout dans la Haute Égypte, après la traversée du désert ; là, des hommes misérables, moyennant un léger salaire, font métier de ces mutilations, crime d'autant plus atroce que peu de victimes échappent à la mort… Espérons, pour l'honneur de l'humanité, que ces crimes de lèse-nature, qui ont déjà beaucoup diminué, cesseront bientôt entièrement[27].

Souhait toujours abstrait, et non expression de la révolte d'un militant humaniste que l'on aurait pu attendre, publiant à Paris.

La castration est pourtant formellement interdite par la *Sharî 'a*, la loi islamique, mais la pratique se perpétua jusque vers 1880 à peu près, *commerce lucratif comme on peut le voir sur l'un des documents*[28]. Certains résidants français, comme Clot bey, décrivent, quant

---

[25] Sur les réalités historiques, voir notamment le témoignage du médecin du Canal de Suez, G. Tournès, *Les Eunuques en Égypte*, Genève, 1869. David Ayalon : « On the Ennuchs in Islam », *Jerusalem Studies in Arabic and islam*, 1979, p. 67-125 ; Murray Gordon, *L'Esclavage dans le monde arabe* (1985), Paris, Laffont, 1987, 94-105 ; Shaun E. Marmon, *Ennuchs and Sacred Boundaries in Islamic Society*, Oxford, New York, 1995 et notamment : « Cairo : Ennuchs and Sacred Boundaries » (3-30).

[26] Voir Otto Meinardus : « The Upper Egyptian Practice of Making of Ennuchs in the eighteenth and nineteenth-century », Berlin, *Zeitschrift für Ethnologie*, 1969, Band 94, Heft 1-2, p. 47-58 ; Jan S. Hogendorn : « The Location of the « manufacture » of ennuchs », in *Slave élites in the Middle East and Africa, a Comparative Study*, Miura Toru ; John Edward Philips (dir.), London, Kegan Paul International, 2000, p. 41-68 et John O. Hunwick ; Eve M. Troutt Powell : « Ennuchs in Nineteenth-Century Egypt » *The African diaspora in the Mediterranean lands of islam*, Princeton (NJ), M. Wiener Publications, 2001, p. 99-105.

[27] Hector Horeau, *Panorama d'Égypte et de Nubie*, avec un portrait de Méhémet-Ali, et un texte orné de vignettes, Paris, chez l'Auteur (impr. Bouchard-Huzard), 1841-1846 (en 12 livraisons), 2-36-1 f.- 37 f. de planches sépia in-folio. Les gravures sont réalisées par Sigismond Himmely (1801-1872).

[28] Les émirs et les califes des premiers temps de l'islam avaient repris la coutume byzantine des gardes castrés des palais et *harîm* (castrats = *khasi* ; eunuques = *tawashi*) Burckhart donne des détails sur la castration des jeunes esclaves de huit à dix ans à Syout (*Travels in Nubia*, 1819, p. 294-296). Il explique que les « propriétaires d'esclaves ne consentent à cette opération cruelle, que pourtant nombre d'entre eux rejettent du fond du cœur, qu'en raison de bénéfices substantiels qu'ils en retirent » (Burckhart). Les récits des voyageurs européens sont unanimes sur la description de la castration de presque tous les eunuques de l'Empire qui avait lieu en Égypte, notamment non loin d'Assiout. Ils s'accordent pour estimer à plusieurs centaines par an le nombre d'opérations de castration. Clot-Bey parle de trois cents dans son ouvrage de 1840.

à eux, la situation favorisée de ces eunuques dans les *harems*, gardiens très bien considérés, souvent bien éduqués, sachant lire, écrire, exerçant une grande influence. Il semble bien que la seule ascension sociale possible pour un esclave noir de peau était à ce prix.

Les eunuques se trouvant bien souvent aux portes des harems, - *vagues silhouettes sur la photographie de 1839* – sont donc visibles. Leur rapide portrait donne parfois lieu à l'expression de la compassion quant à leur dégénération, posture peut-être quelque peu convenue mais au moins expression d'une révolte. Ainsi sous la plume de Gabriel Charmes, en 1879, époque d'expansion d'un racialisme que l'on retrouve ici :

> Pauvres eunuques ! Jamais êtres plus laids, plus massifs, plus disgracieux n'ont servi de repoussoir à la population d'une ville composée d'arabes superbes, de fellahs également robustes, de nègres imposants par leur vigueur et leur force bien équilibrée ! On en voit des centaines aux portes des harems ou dans les promenades publiques, les oreilles en éventail ; les lèvres pendantes, la figure graisseuse, le corps débordant d'embonpoint[29].

Terrible évocation des troubles hormonaux souvent constatés chez les eunuques, de la dé-générescence monstrueuse.

II. 2. Euphémisation : la « grande famille »

Ainsi que je viens de le montrer, le harem est habité par des personnes de diverses origines et de statuts bien divers. Le terme même d'« esclave » n'est pas toujours employé à l'époque, bien à tort, par ce qu'un puissant discours d'euphémisation semble interdire de mettre l'accent sur la dureté des conditions, de la « dame » à la servante noire. Il s'agit de construire l'image d'une grande « famille. »

La première occurrence de cet évitement est procuré par la noble anglaise Mary Montagu dans ses *Lettres de Turquie*, parues en 1763, traduites en français en 1805, et dès lors activement lues par les voyageuses lettrées francophones qui pérégrinent dans l'empire ottoman. Elle y déclare notamment :

> Je suis obligée de rendre hommage à *l'humanité* que les Turcs ont pour ces pauvres créatures : jamais ils n'abusent de leur autorité vis-à-vis d'elles, et je vois qu'ici l'esclavage n'est pas plus dur que la servitude en d'autres parties du globe. Les esclaves n'ont pas de gages à la vérité, mais tous les ans on leur donne un habit dont le prix est fort supérieur à ce que nous payons de gages à nos domestiques[30].

Ses propos acquièrent l'autorité du discours de vérité générale, obérant le jugement de beaucoup pendant longtemps sur un système qui ne serait pas de claustration mais de protection. Et nous aurions affaire à un personnel de service[31], à une simple domesticité, à vocation parfois familiale[32]. L'acceptation de ces lieux communs, notamment par la

---

[29] Gabriel Charmes, *Cinq Mois au Caire et dans la Basse Égypte*, Paris, Charpentier, 1880, 65.

[30] *Lettres de Lady Montagu…*, 1717-1718, édition française de 1805 chez Lenormant ; I, 321-322, je souligne. Sur la constitution d'une posture « Lady Montagu », voir Françoise Lapeyre : « Lady Montagu en Turquie (1717) », *Quand les voyageuses découvraient l'esclavage*, Paris, Payot, 2009, 15-19.

[31] Murray Gordon (1987) soutient que ces thèses, en accord avec l'approche juridique des penseurs islamiques, n'incitèrent guère aux recherches et freinèrent les progrès de l'historiographie. Ehud Toledano revient longuement sur l'éveil tardif des historiens, depuis 1985, en raison du caractère hautement sensible du sujet dans Elud R. Toledano : « Discourses on Ottoman ans Ottoman-Arab Slavery », *Slavery and Abolition in the Ottoman Middle Eas*t, Seattle, London, University of Washington Press, 1998, p. 135-154.

[32] Les principes abolitionnistes, ardemment défendus par des militants, et qui ont finalement triomphé (dès 1833 en Angleterre, 1848 en France, de manière toute formelle en 1846 dans l'empire ottoman mais il faut attendre 1876 en Turquie, 1877 en Égypte) n'ont pas été incompatibles avec la politique impérialiste européenne qui triomphe elle aussi dans la seconde moitié du siècle. Voir la démonstration par Murray Gordon, 1987, 171.

communauté des historiens contemporains, n'a pas incité aux recherches sur la réalité des violences du système.

Dans le même ordre d'idées, Sophia Poole, la sœur de l'orientaliste William Lane, traducteur des *Mille et une Nuits*, écrit du Caire en 1843 où elle s'est installée pour plusieurs années, l'année même où s'y trouve Gérard de Nerval :

> D'une manière générale, l'esclave orientale est excessivement gâtée, et beaucoup qui n'ont pas été bien traitées par leurs parents trouvent de vrais pères et mères en la personne de ceux à qui elles ont été vendues. Elles sont souvent extrêmement bien habillées, bien nourries, et autorisées à un degré de familiarité que vous n'imaginez pas. Si les esclaves se comportent bien, elles sont fréquemment données en mariage par leur maître à des hommes respectables, et dans les grands harems la cérémonie peut être magnifique[33].

Ce livre est également très lu et constitue pendant des décennies – il paraît en trois volumes de 1844 à 1846, et reste longtemps dans sa seule version anglophone – la seconde référence incontournable sur le sujet. Les intertextes Montagu et Poole entraînent incontestablement au relativisme culturel et ces discours vont être dupliqués bien des fois, je ne multiplie pas les citations[34].

D'une manière générale, la promotion des concubines par la naissance des garçons est communément acceptée, y compris par les voyageuses. La récurrence du terme « famille » pour désigner d'évidentes situations de sujétion et de coercition est assez saisissante. Dans *Au cœur du harem*, livre de souvenirs, la française Jeanne Puech d'Allisac, devenue Mme Fahmy, qui publie sous le pseudonyme de Jehan d'Ivray[35], - arrivée avec sa servante provençale dans le harem de l'oncle de son mari en 1878[36] -, se souvient d'une phrase

---

[33] *The Englishwoman in Egypt. Letters from Cairo during a residence there in 1842-46* (1844-46, London, Charles Knight, rééd. American University in Cairo Press, 2003, 118. Eugène Poitou signale le livre comme la référence principale sur ce sujet dans *Un hiver en Égypte* (Tours, Mame, 1859). Paul Lenoir : « Quant à la vie de ses hôtes, on n'en avait eu jusqu'ici des aperçus très incomplets, donnés par les visiteuses autorisées à y pénétrer. La sœur du célèbre égyptologue Lane a résumé très heureusement tout ce que l'on a pu voir, dire ou écrire, jusqu'ici à ce sujet. Son livre intitulé *L'Anglaise en Égypte* est un récit des plus intéressants du détail de ces intérieurs mystérieux, des fêtes somptueuses, du luxe de bijoux et de pierreries qui y dépasse tout ce que nous pouvons imaginer de plus extravagant. Une voyageuse privilégiée nous racontait y avoir vu des porte-cigarettes ornés de diamants qui pouvait représenter plus de cinquante mille francs pièce », *Le Fayoum, le Sinaï et Pétra*, Paul Lenoir, Plon, 1872, 174.

[34] Pourtant sensiblement révoltée par ce qu'elle vient de voir lors d'une visite d'un harem noble du Caire en 1859, Mme Poitou, peut déclarer : « Depuis quelques années, le voile qui cachait ces retraites mystérieuses a été bien souvent soulevé, et les récits d'une célèbre voyageuse nous les ont fait voir sous des couleurs propres à dissiper une partie de nos illusions », *Un hiver en Égypte*, Tours, Mame, 1859, 335. Une note de la page 353 précise : « Voyez *The Englishwoman in Egypt*, par Mme Poole, sœur de M. Lane. » Reprenant la parole après sa femme en 1860, Eugène Poitou reconduit l'idée reçue des Occidentaux (et donc véhiculée par certaines résidantes) : « Quelquefois elles sont épousées par leur maître, surtout lorsqu'elles lui ont donné un enfant ; ou bien il leur faire faire ailleurs un bon mariage. On sait du reste combien est généralement doux l'esclavage en Orient ; c'est une sorte de domesticité qui fait entrer l'esclave dans la famille et l'y établit presque sur le pied de l'égalité », *Un hiver en Égypte*, Tours, Mame, 1859, 355 L'acceptation du système est encore soutenu au Caire par une autre résidante anglaise, Lucie Duff Gordon, dont les *Lettres d'Égypte* sont traduites à Paris en 1879 : « Je m'aperçois qu'un bon et respectable harem turc [sic] est une excellente école de connaissances utiles, travaux d'aiguille, cuisine, etc. Mais cela doit être ennuyeux d'avoir à élever les petites filles à l'intention de son mari, comme le faisait la maîtresse de mon amie », Lady Lucie Duff Gordon, *Lettres d'Égypte. 1862-1869*, Paris, Hetzel, 1879 ; édition contemporaine Paris, Lausanne, Payot, 1996 ; « Petite bibliothèque Payot/Voyages, 1998, p. 294. La première édition de *Letters from Egypt* date de 1865 (Macmillan and Co.).

[35] Jehan d'Ivray (pseud. de Jeanne Puech-D'Alissac-Fahmy), *Au Coeur du Harem*, Paris, Juvens, 1910, 291 p ; pré-publiées dans *La Revue des revues*, tomes 85 et 86, de mars à juin 1910. Voir aussi *Souvenirs d'une odalisque* (1913) et *Les Mémoires de l'eunuque Béchir Agha* (1921).

[36] Elle parle de « deux femmes françaises, perdues dans ce harem *africain* », 223, je souligne.

répétée devant elle par des femmes qui lui expliquait le système :

Esclave aujourd'hui, grande dame demain, qui pourrait hésiter devant l'émerveillement d'une telle espérance ?[37]

II. 3. Violences et métissage :

Jehan d'Ivray nous fait d'ailleurs pénétrer dans les inévitables intrigues des harems, exerçant un regard de compassion et d'indignation pour les malheurs de celles qu'elle appelle de « pauvres emmurées » :

La famille n'existait pas [en 1878], ne pouvait pas exister en terre égyptienne, tant que les hommes persisteraient à faire une loi de leur plaisir… Quelle confiance accorder, quel dévouement consacrer à celui qui, presque sûrement, nous trahira l'heure venue, et n'éprouvera même point le besoin de cacher ou seulement de voiler sa trahison reconnue légale, et comme faisant partie intégrante de ses droits ? [38].

La comtesse russe, Élisabeth B***, dans ses *Souvenirs d'un voyage en Égypte* publiés à Paris en 1866, tient un discours très engagé à cet égard, au retour d'une de ses visites (qui furent nombreuses) :

Tout y est fait pour flatter la vue et les sens : c'est un vrai délire d'imagination qui subjugue et qui enivre. Il faut se dire pourtant que ce tableau magique coûte des centaines d'intelligences éteintes, de cœurs brisés et dévorés de jalousie, de martyrs sacrifiés par le pouvoir momentané d'une rivale, de longs poèmes de douleurs incomprises et enfouies dans ces tombes vivantes, ruisselantes de lumière, d'or et de bijoux[39].

La lutte de Shéhérazade pour sauvegarder sa vie n'est pas loin. Il est intéressant de constater que dans *Au cœur du harem*, Jehan d'Ivray[40] s'attarde sur les histoires que ses

---

[37] Jehan d'Ivray (pseud. de Jeanne Puech-D'Alissac-Fahmy), *Au cœur du harem*, Paris, Juven, 1911 ; Presses Universitaires de St-Étienne, 2011, 188. Quelques remarques stéréotypées sur la psychologie féminine, servant parfois la bonne conscience d'européens en résidence – et qui ne sont pas davantage entrés dans les harems que les autres hommes mais dont on peut néanmoins penser qu'ils se sont informés – permettent néanmoins de s'interroger sur la dureté de la vie dans les harems. Ainsi Arthur Rhôné, chercheur en archéologie et en histoire écrit-il à la fin des années soixante : « Que de larmes et quel désespoir si l'esclave est une jeune fille enlevée, volée à ses parents, bien loin de l'Égypte, par le bandit jellâb, qui la livrera à un harem où la jalousie des premières favorites l'attend, implacable et féroce ! », Arthur Rhoné, *L'Égypte à petites journées, études et souvenirs, Le Kaire et ses environs*, Paris, Ernest Leroux, 1877, 114. Rhôné publie en 1877 un séjour écrit en 1865. Le « jellab » est le responsable de la traite, chef de caravane, pourvoyeur d'esclaves pour les harems.

[38] Jehan d'Ivray, *Au Coeur du Harem*, Paris, Juvens, 1911 ; Presses Universitaires de St-Étienne, 2011, 188. Dans ces articles critiques (ainsi « la femmes égyptienne », *La Revue*, vol. 38, 1901, p. 147-162) ou dans ses fictions (ainsi « Pour une femme (mœurs égyptiennes) », *La Nouvelle Revue*, 12ème année, tome 69, mars-avril 1891, p. 85-100), Jehan d'Ivray défend clairement la femme à émanciper, dans les villes comme dans les campagnes. Dans « la femme égyptienne » en 1901, elle écrit « Mon excellent ami, Kassem-Emin, dont j'ai parlé ici même à propos de la littérature égyptienne, travaille avec acharnement à ce résultat : l'égalité des sexes et l'instruction obligatoire pour la femme dans le monde musulman. Les attaques violentes dont il est l'objet dans la presse et dans la société indigène, tendent à prouver que son projet n'est pas encore tout à fait admis par ses compatriotes masculins », 155.

[39] Comtesse Élisabeth B*** : « harems », *Souvenirs d'un voyage en Égypte* [1864], Paris, Imprimerie de J. Claye, 1866, 107. « Il est impossible de se faire une idée de tout ce que l'on voit dans les harems en Orient : il y a de la poésie, du mystère, du pittoresque partout ; c'est tellement en dehors de la vie positive de l'Europe, que l'on se croit le jouet d'une vision fantastique. » Noble russe francophone, celle qui signe Mme B. visite plusieurs harems et entretient pendant les mois de son séjour au Caire des relations suivies avec les familles khédiviales. C'est le récit de voyage certainement le plus fourni en descriptions de réceptions privées, soirées et rencontres entre femmes dans les harems, avec de nombreuses observations portant sur des membres de la Cour. Elle découvre que ses interprètes ne traduisaient pas toujours ses propos notamment sur le bonheur conjugal ou l'aspiration chrétienne à la fidélité dans le couple !

[40] Jehan d'Ivray, pseud. de Jeanne Puech D'Alissac-Fahmy, voir aussi *Souvenirs d'une odalisque* (1913) et *Les*

confidentes lui rapportent à propos de l'époque d'Ibrahim (vers les années 1840). Par le biais de micro-récits insérés dans le récit autobiographique principal, nous revenons au « sombre règne d'Ibrahim », à sa « férocité implacable », aux « heures abominables »[41]. La narratrice précise : « Elles ne croyaient point mal faire en contant à la génération présente quelques-unes de ces terribles histoires. »

Toujours est-il que les jugements rétrospectifs sur les mariages interethniques font apparaître bien des conflits de représentations. Il semble que seuls les dignitaires turcs installés en Égypte achetaient des Circassiennes ou des Géorgiennes pour leur *harem*. Les Égyptiens natifs, arabes, même très riches, bénéficiaient surtout du « second meilleur choix » selon les expressions employées à l'époque, à savoir les Abyssiniennes. La résidante Eugénie Brun, épouse Ruchdi, évoque non sans contrariété et ironie plus ou moins masquée les mariages interculturels, dans son récit par lettres à une amie, *Harems et musulmanes d'Égypte*, en 1902. Elle ne parle significativement que l'apport caucasien :

> L'esclave peupla tous les harems. Il s'en suit qu'aujourd'hui, une infinité de familles comptent, parmi leurs membres, au moins une affranchie élevée au rang de dame par le mariage ou par la maternité. Depuis le palais des princes jusqu'au harem du plus modeste bey, en passant par les ministres et toute la haute société, presque toujours vous trouverez l'esclave blanche devenue femme du monde[42].

Cette extranéité rendue intime a pu construire pendant longtemps le paradigme d'une certaine inauthenticité de ces femmes non arabes, devenues maîtresses par la séduction et l'intrigue, s'imposant comme image même de la femme arabe pour l'imaginaire occidental ce qui ne fut pas sans gêner les partisans d'une humanité sans métissage.

III. *Des « sorties en ville » comme renversement partiel des interdits à la fin du système et à sa mémorialisation*

Au motif de l'enfermement répond celui des exceptionnelles sorties hors des « murailles »[43]. Ainsi lit-on dans le *Journal d'un voyage au Levant* de la Genevoise Valérie de Gasparin, récit de son séjour de 1847-48. Elle se trouve dans une rue du Caire :

> Voici des pagodes portées sur des ânes : ce sont les femmes d'un harem bourgeois (les harems ou *karems* des seigneurs ne sortent jamais) ; elles se promènent sous la garde d'un eunuque vêtu à la *nizzam*, avec la veste et les amples pantalons, qui marche en tenant le premier âne par la bride. Il est impossible d'imaginer quelque chose de plus monstrueux que ce ballot partagé par une étroite bande blanche. Que de misères dans ces prisons ambulantes ! que de témérité dans cette affectation de retenue ![44].

Mémoires de l'eunuque Béchir Agha (1921).

[41] Jehan d'Ivray, *Au cœur du harem*, Juven, 1911 ; Presses Universitaires de St-Étienne, 2011, 141.

[42] « Notes sur l'esclavage : préface à l'étude de la polygamie dans la bonne société », *Harems et musulmanes d'Égypte*, Paris, Félix Juven, 1902, 199-200. « À l'époque où se passe ce récit, les princesses étaient presque toutes des esclaves, épousées après une ou plusieurs maternités clandestines. Leur ignorance n'avait d'égal que leur immense orgueil », Jehan d'Ivray, *Au cœur du Harem*, Paris, Juvens, 1910, 133.

[43] Ida Saint Elme (pseud. de E. van Aylde de Jonghe), surprend une de ces sorties en se rendant en visite dans des jardins près d'Alexandrie en 1830 : « C'était là que des dames des harems venaient faire des goûters champêtres. Oh ! quel terrible saut mon imagination fit en arrière ! Comment tant de plumes éloquentes se sont-elles abaissées au mensonge, en nous peignant de brillantes féeries au lieu de la réalité la plus triste ! », *La Contemporaine en Égypte*, t. I, Paris, Chez Ladvocat, Libraire, 1831, 310.

[44] « Le harem à la promenade », *Journal d'un voyage au Levant*, tome II, *L'Égypte et la Nubie*, Paris, Marc Ducloux et compagnie, 1850, p. 26.

Nous retrouvons ici la manière de déplacer les femmes qu'avaient les nomades des tribus arabes de temps plus anciens.

Autre approche mettant toujours l'accent sur la variété des conditions mais aussi leur évolution, sous la plume de Mme Poitou, une dizaine d'années plus tard, parlant des

> princesses [qui] sortent souvent en voiture et échangent des visites [tandis que] les esclaves ne mettent jamais le pied hors du harem. La princesse mahométane est, au contraire, dans une sorte de liberté relative. C'est sur leurs pauvres esclaves que pèse le plus lourdement cette captivité dorée[45].

De cette « liberté relative », nous possédons un autre signe, bien étrange peut-être, mais significatif vers le début des années soixante-dix, d'une nouvelle évolution. Un phénomène singulier apparaît quant au déplacement des « dames » du harem, esclaves affranchies ou descendantes d'esclaves : il s'agit de l'installation, dans les salles de théâtres, de loges spéciales leur permettant d'assister aux représentations. Nous sortons du motif des courses « en ville » ou de la visite privée à des amies. Le voyageur français Antonin Thivel découvre cette étonnante réalité en allant voir *Aïda*, san doute en 1879, opéra antiquisant de Verdi dans laquelle on trouve nombre d'esclaves :

> Tout le harem du khédive assistait à cette représentation dans des loges grillées [sic] et fermées par de riches rideaux de tulle brodé. La curiosité pousse les princesses à pratiquer du bout de leurs ongles teints de petites ouvertures, et leur plus grand plaisir est de regarder les spectateurs et surtout les loges en face d'elles, où se trouvent les riches étrangères en toilette de bal ; on les aperçoit très bien au travers des déchirures qu'elles pratiquent à chaque représentation ; elles sont constellées de diamants et de pierres précieuses ; à chaque mouvement de leurs éventails les bagues de leurs doigts jettent des feux étincelants comme des étoiles dans une nuit claire. Le chef des eunuques vient à chaque déchirure les rappeler à la bienséance, mais les favorites y répondent en le frappant de leurs éventails ou en lui jetant leurs babouches au visage. Depuis la guerre de Crimée il y a une plus grande liberté dans les harems, aussi bien au Caire qu'à Constantinople[46].

Ce jugement d'époque dit bien que le système n'est pas, ou plus, coupé du monde social moderne, y compris des loisirs « à l'occidentale » et potentiellement des idées occidentales, exprimées en français.

Dans les mêmes années, en 1880, Gabriel Charmes parle des promenades dans les « beaux quartiers » d'une ville par ailleurs en voie d'occidentalisation architecturale :

> C'est là qu'on peut voir de très près les principaux harems du Caire, depuis celui du vice-roi jusqu'à ceux des derniers pachas. Les femmes de harems se promènent en toilettes éblouissantes dans des coupés aux glaces largement ouvertes ; elles ont des voiles si transparents sur la figure qu'ils dessinent les traits bien plus qu'ils ne les cachent[47].

On revient toujours au spectacle sous les plumes masculines, non sans quelque propension au voyeurisme, hors de l'espace clos comme de l'espace « protecteur » du port du voile[48]. Mais voir n'est pas connaître, n'est par rencontrer.

---

[45] *Un hiver en Égypte*, Tours, Mame, 1859, 350.

[46] *L'Orient. Tableau historique et poétique de l'Égypte*, Paris, E. Dentu, Libraire-Éditeur, 1880, 79.

[47] Gabriel Charmes, *Cinq Mois au Caire et dans la Basse Égypte*, Charpentier, 1880, 87-88.

[48] Le même voyageur ajoute d'ailleurs un commentaire destiné à instaurer une complicité misogyne : « Je conseille à ceux qui veulent garder l'illusion des harems et bercer leur imagination du rêve de Circassiennes adorables, de Géorgiennes superbes et de houris célestes, je leur conseille très sincèrement de n'aller jamais à Choubrah le vendredi et le dimanche. Ils n'auraient certainement pas besoin des airs farouches et des gestes menaçants des eunuques pour s'éloigner de ces grosses poupées qu'on croirait en cire, dont l'embonpoint ne peut chatouiller que le goût oriental, et dont la pâleur excessive, et les grands yeux ternes, que le khol agrandit de teintes noirâtres, produisent la plus triste impression », Gabriel Charmes, *Cinq Mois au Caire et dans la Basse Égypte*,Charpentier, 1880, 87-88 Ainsi que nous pouvons le constater ici, la connivence instaurée est liée à des intertextes littéraires, les passages du Coran sur le paradis promis aux fidèles, ici comme advenu sur terre, et les contes des *Mille et une nuits*.

De la fin du système à sa mémorialisation

La question de l'abolition de l'esclavage est dans tous les esprits cultivés, et devrait logiquement avoir des conséquences dans les discours[49]. La résidante anglaise Lucie Duff Gordon parle en ces termes de sa voisine circassienne[50] :

> Je suis convaincue que si nous arrêtons la traite des Circassiens, ce sera pour eux une grande privation parce qu'ils sont mieux lotis que dans leur pauvreté d'origine dans les villages du Caucase où les parents vendaient leurs enfants[51].

L'argument, basé sur une réalité bien attestée par ailleurs, participe d'un raisonnement conservateur et spécieux.

Le discours de crainte face à la nouvelle vie d'émancipées semble néanmoins avoir été tenu par les Égyptiennes concernées. Ainsi, selon Sta Abouha, confidente de Jehan d'Ivray qui rapporte son témoignage, la fin des harems ce serait :

> La fin de nos grandeurs, la fin de tout… Elles ne savent pas vivre sans ces maîtres, qu'elles servent et haïssent, parce qu'elles ne savent pas travailler. On mourrait de faim sans l'aide des grandes maisons[52].

Le glissement des pronoms sont significatif de la situation difficile de ces femmes amenées à faire partie de la société nouvelle alors qu'aucune place n'est prévue pour elles.

Dès que le système est définitivement aboli, quelques témoignages de résidantes commencent à être publiés. Ainsi celui, en 1902, d'Eugénie Brun, Française connue sous le nom de Mme Ruchdi pacha, et qui prend le pseudonyme de Niya Salima. Elle va s'évertuer à modifier la réception du terme même de harem, expliquant ceci :

> *Harem*, qu'on prononce *harim*, signifie femme, en turc. On l'emploie dans le sens de gynécée, et aussi dans le sens de famille, épouse. Dire : « J'ai reçu la visite de tel harem », c'est dire : « J'ai reçu la visite de Madame une telle ». Toute maison a deux parties ; le *harem'lik* (lieu des femmes) et le *salam'lik* (lieu des salutations), « domaine particulier du maître de la maison[53].

Édulcoration manifeste et déplacement vers une normalisation par intégration du modèle du couple « à l'occidentale. »

Le harem y reste le lieu de l'interdit mais non plus de la possession jalouse et débridée d'un despote, comme « autrefois » :

> L'asile sacré interdit à tout homme qui n'est pas un très proche parent […]À l'avenir, vous lui laisserez, je l'espère, sa signification réelle, aussi respectable que celle de tous les mots par lesquels on désigne, dans toutes les langues, le lieu réservé à l'intimité de la famille, le nid jalousement gardé, le sanctuaire[54].

---

[49] Ainsi Eugène Poitou, en 1860, conclut-il son chapitre sur l'esclavage en Égypte par ces remarques : « Il n'y a plus au Caire, depuis une dizaine d'années, de marché public d'esclaves : l'esclavage même a été aboli par le pacha actuel. Mais, par le fait, il n'y en a pas moins en Égypte beaucoup d'esclaves sous le nom de serviteurs. On peut même affirmer que ces esclaves considèreraient leur libération comme le dernier des châtiments, car elle les réduirait à la plus extrême misère », *Un hiver en Égypte*, Tours, Mame, 1859, 355.

[50] Selon de récentes sources, les Ottomans importèrent quelques deux cent mille esclaves causasiens, principalement des Circassiennes, William Gervase Clarence-Smith, *Islam and the Abolition of Slavery*, Oxford University Press, 2006, 13.

[51] Lady Lucie Duff Gordon, *Lettres d'Égypte. 1862-1869*, Paris, Hetzel, 1879 ; « Petite bibliothèque » Payot/Voyages, 2002, 295.

[52] Propos rapporté de Sta Abouha, *Au cœur du harem*, Juven, 1902 ; rééd 2011, 187.

[53] « Le ''harem'' moderne », *Harems et musulmanes d'Égypte* (1902), Félix Juven, 1908, 2ème édition, 1. À vrai dire, cette signification était parfois mise en avant par les voyageurs, ainsi Nerval dans son *Voyage en Orient* qui décrit précisément les deux parties des demeures, un demi-siècle plus tôt.

[54] « Le ''harem'' moderne », *Harems et musulmanes d'Égypte* (1902), Félix Juven, 1908, 2ème éd., 3, 5.

Requalification des espaces par les termes même du sacré, retrouvant – peut-être sans en avoir pleinement conscience – les mots que les Arabes musulmans des premiers siècles de l'Hégire utilisaient pour parler de la clôture protégeant les femmes en des temps de guerres et de troubles.

*

Nous avons commencé par des murailles, terminons par celles-ci. Eugénie Brun écrit au tout début du XXe siècle :

30. Les murailles menaçantes des vieux palais : on les trouve ridicules. Personne ne songe à boucher leurs brèches ; elles s'effritent, les volets s'ouvrent ; l'air et la lumière ont conquis le logis. Tout l'appareil barbare de l'antique jalousie est décidément bien démodé[55].

Pour tout chercheur qui s'intéresse au siècle de la fin du système de l'esclavage, siècle qui fut aussi celui des retrouvailles (plus ou moins contraintes, plus ou moins libératrices) de l'Orient avec l'Occident, tous deux en mutation profonde, l'étude des représentations lettrées du harem d'Égypte permet de comprendre les possibilités mais aussi bien les limites de tout contact avec des altérités radicales – dont la violence inquiète à juste titre – et qui émergent toujours en contexte socio-historique, altérités qui ne relèvent en rien d'une quelconque essence abstraite de l'humain.

Le sentiment de révolte qui peut être légitimement le nôtre devant les idéalisations euphémisantes ou abstraitement militantes de bien des témoins occidentaux doit pouvoir guider nos études sans pour autant leur imposer une grille d'analyse par trop anachronique, même s'il ne faut pas se cacher que le choix de ce qui nous semble important d'étudier aujourd'hui est lié à des interrogations contemporaines.

Daniel Lançon, Université Stendhal
EA 3748 Traverses 19-21

[55] *Harems et musulmanes d'Égypte*, Félix Juven, 1902, 246. Suite de la citation : « Les eunuques sans emploi abondent et errent lamentablement par les rues ; ceux qui sont encore en place n'ont aucune des attributions anciennes qui en faisaient des argus et des geôliers ; ils tiennent lieu, désormais, de valets de pied et de commissionnaires. C'est un luxe et non plus une nécessité. »